

DOCUMENTS À FOURNIR

- 1 photocopie recto-verso de votre CNI, passeport ou carte de séjour (avec adresse actuelle)
+ Pour les mineurs : 1 photocopie de la pièce d'identité du parent ou tuteur.
La présence d'un des parents est obligatoire pour la signature du contrat.
- 1 photocopie recto-verso de votre permis de conduire
(pour les candidats possédant déjà un autre permis de conduire).
- 1 photocopie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois
(+ une attestation en cas d'hébergement).
- 3 photos d'identités récentes (photos type biométrique).
- 1 photocopie du certificat de recensement pour les candidats de nationalité française
âgés de 16 à 18 ans.
ou
1 photocopie du certificat individuel de participation à l'appel de préparation à
la défense et citoyenneté (ex-JAPD) pour ceux âgés de 18 à 24 ans révolu.
- 1 photocopie recto-verso de l'ASSR niveau 2 ou l'ASR (pour tous les candidats nés après
le 01/01/1988). Ce document est indispensable à la délivrance du permis de conduire.
- 5 timbres poste au tarif prioritaire.
- 2 enveloppes format A5 lettre suivie «prêt à poster» 50 g.

HORAIRES D'OUVERTURE BUREAU ET CODE

Dupleix :

Du lundi au jeudi : 10h00 - 20h00

vendredi : 10h00 - 18h00

Samedi : 10h00 - 14h00

HORAIRES DES COURS DE CONDUITE :

Du lundi au jeudi : 08h00 - 20h00

vendredi : 08h00 - 18h00

samedi : 08h00 - 17h00

L'heure supplémentaire de conduite est facturée 55€ T.T.C.

L'heure supplémentaire de conduite automatique 65€ T.T.C.